

**Sos Femmes Alternative
Centre Flora Tristan**

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
142, avenue de Verdun
92 320 Chatillon sous Bagneux

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

Exercice clos le 31 décembre 2025

Sos Femmes Alternative

Centre Flora Tristan

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

142, avenue de Verdun

92 320 Chatillon sous Bagneux

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOS FEMMES ALTERNATIVE CENTRE FLORA TRISTAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- La comptabilisation des ressources au regard des conventions d'attribution. En effet, nous avons obtenu les éléments probants permettant de justifier de l'attribution des divers financements à votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

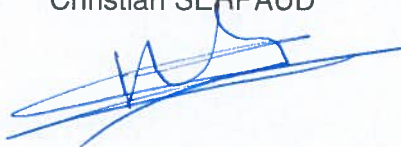
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nogent-sur-Marne, le 18 juin 2026
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO IDF AUDIT

Christian SERPAUD



Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	7 708	5 742	1 966	1 101
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	308 879	250 062	58 817	64 164
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	119 249	103 580	15 669	16 387
Autres immobilisations corporelles	701 145	564 701	136 444	127 431
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	445		445	445
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 463		17 463	18 748
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	1 154 889	924 084	230 805	228 277
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 744	11 353	13 391	11 333
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	140 495		140 495	75 217
Charges constatées d'avance	6 010		6 010	4 194
Valeurs mobilières de placement	271 464		271 464	271 464
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	970 622		970 622	898 552
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 413 335	11 353	1 401 982	1 260 759
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 568 224	935 437	1 632 787	1 489 036

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	152 449	152 449
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	290 150	
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	290 150	290 150
Autres réserves		290 150
Report à nouveau	359 869	306 254
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	76 223	314 17
Excédent ou déficit de l'exercice	52 142	53 615
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	23 837	40 228
Situation nette	854 610	802 468
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	35 608	36 674
Provisions réglementées	5 275	5 275
TOTAL DES FONDS PROPRES I	895 493	844 417
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	352 133	276 644
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	352 133	276 644
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	73 240	77 284
TOTAL DES PROVISIONS IV	73 240	77 284
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 297	68 511
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	233 996	221 069
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 628	1 111
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	311 921	290 691
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	1 632 787	1 489 036

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	240	175
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	63 900	57 160
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	1 120 525	1 089 949
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	1 120 525	1 089 949
Subventions d'exploitation	1 151 319	953 184
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 162	8 101
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 491	5 736
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	93 071	34 768
Autres produits	2 165	7 919
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 445 874	2 156 992
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	545 329	460 905
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	100 188	98 814
Salaires	1 040 635	972 177
Cotisations sociales	473 866	446 329
Dotations aux amortissements et dépréciations	56 648	49 580
Dotations aux provisions	5 446	5 126
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	168 561	70 350
Autres charges	4 017	2 306
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 394 691	2 105 587
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	51 182	51 405
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 263	
Autres intérêts et produits assimilés		1 259
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 263	1 259

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 263	1 259
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	52 445	52 664
Produits exceptionnels V		5 751
Charges exceptionnelles VI		4 500
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 251
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	303	300
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 447 136	2 164 002
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 394 994	2 110 387
EXCÉDENT OU DÉFICIT	52 142	53 615
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	23 837	40 228

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	47 193	28 764
Prestations en nature		
Bénévolat	10 129	10 782
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	57 322	39 546
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	47 193	28 764
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	10 129	10 782
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	57 322	39 546

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Présentation de l'association

Face à la violence dont les femmes font l'objet, il convient de leur donner une aide technique et des possibilités d'échapper à cette violence quotidienne, dont leurs enfants subissent inévitablement les traumatismes à vie.

L'association se propose donc d'avoir un rôle préventif sur les conséquences sociales de la violence exercée en privé, dans les familles et sur les femmes et enfants. Le Centre Flora Tristan écoute, accueille, héberge, accompagne et oriente des femmes victimes de violences conjugales.

Notre activité comprend :

- Un service d'hébergement dont 18 places de mise en sécurité et 87 places d'hébergement (moyenne de séjour de 24 mois). La mission est un accompagnement social spécifique et adapté pour les femmes victimes de violences hébergées, et pour leurs enfants, dans une perspective de logement autonome ou d'orientation vers une structure d'hébergement à plus long terme.

- Un LEAO (lieu d'écoute d'accueil et d'orientation) qui gère la ligne d'écoute départementale, un suivi social, juridique, administratif et psychologique d'environ 150 femmes, les missions du service sont :

- Permettre aux femmes ayant recours au dispositif LEAO d'acquiescer les moyens de sortir des violences qu'elles subissent en leur offrant un espace d'écoute et de parole qui leur permette de retrouver confiance et dignité, de clarifier leur situation, de découvrir et de saisir leurs propres ressources afin d'affronter l'avenir.

- Prise en charge conjointe avec une autre association du territoire l'Escale de la permanence téléphonique, sur le numéro dédié FVV92, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30, soit 5 demi-journées par semaine

- Réalisation de permanences sans rendez-vous 2 fois par semaine et d'entretiens conseil sur rendez-vous

- Sollicitation du réseau partenarial pour multiplier les réponses adaptées, tant au plan administratif que juridique

- Animation d'un groupe de parole sur les violences conjugales subies par chacune des participantes

- Un service dispositif 115 dont la mission est d'accompagner des femmes victimes de violences, hébergées à l'hôtel (115) avec ou sans leurs enfants, vers une sortie de cet hébergement précaire par une recherche soutenue de solutions en termes d'accès aux ressources, à l'emploi, à l'hébergement pérenne et/ou au logement.

- Un service sensibilisations / formations dont l'objectif premier est de prodiguer des formations et sensibilisations sur la spécificité des violences conjugales auprès de la police municipale et nationale, des collectivités locales et territoriales, des associations, des établissements de santé,

- Des permanences dans trois hôpitaux du département, l'objectif est " d'aller vers " les femmes victimes de violences conjugales dans un contexte de périnatalité. Depuis 2016 pour l'hôpital privé d'Antony, 2018 pour l'hôpital Béchère et 2019 Pour l'hôpital des 4 villes à Saint-Cloud, le centre Flora Tristan assure des permanences hebdomadaires d'accueil et d'écoute à destination des femmes victimes de violences repérées et orientées par le personnel soignant.

ANNEXE - ASSOCIATION FLORA TRISTAN

1 PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan :	1.632.787 €
- Total des produits :	2.447.136 €
- Résultat de l'exercice (Excédent) :	52.142 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association FLORA TRISTAN.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1.1 Faits significatifs

Néant.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, issu des règlements 2022-06 et 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 15 décembre 2021 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis ;

2.2 Dérogations aux principes comptables

Certaines provisions pour risques et charges, attribuées par les autorités de contrôle sont dérogatoires au règlement ANC 2018-01.

2.3 Evènements postérieurs à la clôture

Néant

2.4. Changement de réglementation comptable

L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03, à compter du 1er janvier 2025, et du règlement ANC n° 2023-03, article 5, entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Dans le cas de l'association Centre Flora Tristan, cela a conduit à des reclassements dans la colonne 2024 du bilan actif et passif :

- dans le poste Autres créances du bilan actif
- dans les postes Dettes fiscales et sociales et Autres dettes du bilan Passif

Le bilan 2024 issu du règlement 2018-06 approuvé par l'assemblée générale de l'association est communiqué en annexe à la suite du bilan et du compte de résultat de transition 2023-03.

2.5 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.5.1 Agrégation des comptes annuels

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ainsi que des activités propres dont la gestion est libre :

- CHRS (Insertion et Urgence) en appartements collectifs et en appartements éclatés
- Service RELAIS
- Service ALTHO
- Service FVV
- Service Grenelle
- Service Accueil de jour
- Service Expérimentation 115
- Sensibilisation des professionnels à la problématique des violences conjugales
- Action « Référént violences faites aux femmes »
- Baux glissants
- Domiciliation
- Activité Gestion propre

Chacune de ces activités est individualisée par des codes analytiques différents. Les opérations internes à l'entité sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents. Le résultat comptable de l'entité résulte de la compensation entre les déficits de certains établissements ou services avec les excédents d'autres établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement de certains établissements ou services ainsi que de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats de ces établissements ne sont pas économiquement compensables. Le tableau des résultats par établissements est inclus dans l'annexe.

2.5.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes : Les immobilisations incorporelles - Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 1 à 3 ans.

Les immobilisations corporelles :

Nature de l'immobilisation	Durée
Bâtiments	30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 10 ans
Agencements et aménagements divers	3 à 15 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 6 ans
Mobilier	4 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.5.3 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.5.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

2.5.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Leur valeur liquidative s'élève à 332 189 € au 31/12/2025, soit une plus-value latente de 60 726 € :

Libellé	Valeur Compte	Valeur Banque	Plus-value potentielle
CREDIT COOPERATIF	221 134	240 920	19 786
BNP	50 329	91 269	40 940
Totaux	271 463	332 189	60 726

2.5.6 Provisions pour risques et charges

Provisions d'un montant individuellement significatif

Dettes provisionnées pour congés à payer : La quote-part de la dette provisionnée pour congés à payer non financée, au 1er janvier 2007, pour un montant de 49 115 € a été affectée au compte 115922 « RAN Dépenses pour Congés payés dont la prise en compte est différée. Le solde de ce compte au 31/12/2025 est débiteur de 70 842 €, suite à la comptabilisation des rejets, par les autorités de tarification, des variations CP de 2007 à 2024.

Provisions pour indemnités de fin de carrière : La provision retraite a été calculée pour les salariés susceptibles de partir dans les 5 prochaines années, en application de la convention collective du 15 mars 1966, et dans la limite du BP accepté pour la dotation IDR 2025.

Le solde en comptabilité de la provision pour les indemnités départ retraite au 31/12/2025 est de 37 921.61 €.

L'engagement total est de 39 330€ au 31/12/2025 (dette actuarielle). L'engagement pour IFC est évalué selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 64 ans pour les cadres et 64 ans pour les non-cadres
- Rotation du personnel : 5% pour les employés et 1% pour les cadres

- Espérance de vie : selon la table de mortalité INSEE 2018-2020 données def
- Taux de progression des salaires : 1% pour les employés et 2% pour les cadres
- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Taux de charges sociales retenu : 50% pour les salariés et 60% pour les cadres

Provision Travaux : Le solde des provisions travaux au 31/12/2025 est de 12 894.28 €. Cela concerne essentiellement un solde de provision pour travaux au pavillon et dans les appartements.

Provision RTT : Un solde de provision RTT de 7 642 €, sans mouvement depuis 2006.

▪ **Passifs éventuels**

Néant

2.5.7 Subventions d'investissement sur biens non renouvelables

Les subventions d'investissements sont reprises au résultat au même rythme que les amortissements des biens qu'elles financent car il s'agit de biens amortissables.

3 AUTRES INFORMATIONS

3.1 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires ont été valorisées et comptabilisées.

Modalités de recensement : bordereaux de livraison de Phénix (association anti-gaspi qui livre des denrées tous les jeudis au centre Flora Tristan), décompte des heures des bénévoles en fonction de leurs temps de présence.

Modalités de quantification : valorisation du temps des bénévoles au SMIC horaire chargé, addition des montants inscrits sur les bordereaux des partenaires qui fournissent des dons.

Les contributions volontaires en nature comprennent les éléments suivants :

- Bénévolat : 10 129 €
- Dons en nature : 47 193 €

3.2 Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN	ETP au 31/12/2025	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Personnel Cadre	6	0
Personnel non-cadre	20.90	0
TOTAL	26.90	0

3.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 8 520 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce).

3.4 Information sur les rémunérations des dirigeants

➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Cette information n'est pas mentionnée dans l'annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	8 436	1 490	2 218	7 708
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 436	1 490	2 218	7 708
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	308 879			308 879
Installations techniques, matériel et outillages industriels	134 636	7 364	22 750	119 249
Autres immobilisations corporelles	675 725	46 735	21 315	701 145
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 119 239	54 099	44 065	1 129 273
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	445			445
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 748		1 285	17 463
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	19 193		1 285	17 908
TOTAL GÉNÉRAL	1 146 868	55 589	47 568	1 154 889

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles	1 490			1 490		
Total immobilisations corporelles	54 099			54 099		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	55 589			55 589		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles	2 218			2 218		
Total immobilisations corporelles	44 065			44 065		
Total immobilisations financières	1 285			1 285		
TOTAL GÉNÉRAL	47 568			47 568		

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	7 335	625	2 218	5 742
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 335	625	2 218	5 742
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	244 715	5 347		250 062
Installations techniques, matériel et outillages industriels	118 248	8 082	22 750	103 580
Autres immobilisations corporelles	548 294	37 721	21 314	564 701
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	911 257	51 150	44 064	918 342
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	918 591	51 775	46 282	924 084

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	625				
Immobilisations corporelles	51 150				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	51 775				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	2 218			
Immobilisations corporelles	44 064			
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	46 282			

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	6 480	4 873		11 353
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	6 480	4 873		11 353
TOTAL GÉNÉRAL	6 480	4 873		11 353

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées	5 275				5 275
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	5 275				5 275
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	40 216	5 446	7 740		37 922
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions	13 667		772		12 894
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges	23 402		978		22 424
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	77 284	5 446	9 491		73 240
TOTAL DES PROVISIONS	82 559	5 446	9 491		78 515

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	17 463		17 463
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	11 084	11 084	
Clients, usagers et comptes rattachés	13 660	13 660	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	476	476	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 226	10 226	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 629	8 629	
Divers	88 700	88 700	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	32 464	32 464	
Charges constatées d'avance	6 010	6 010	
TOTAL	188 712	171 249	17 463
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	68 297	68 297		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	81 048	81 048		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115 085	115 085		
Impôts sur les bénéfices	1 008	1 008		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	36 855	36 855		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	9 628	9 628		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	311 921	311 921		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 149	23 657
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	125 865	144 976
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	149 014	168 633

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 061	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		13 747
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 061	13 747

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	6 010	4 194
TOTAL	6 010	4 194

Commentaires : néant

Variation des fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Dons Chalet	10 560		880			9 680	
TOTAL	10 560		880			9 680	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Dons Espace Enfants	21 678		2 595			19 083	
TOTAL	21 678		2 595			19 083	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Projet Accueil	10 180					10 180	
Subvention extension Chalet	7 200		600			6 600	
Subvention nuitées hôtel	2 174					2 174	
Sub appart insertion	12 000		3 624			8 376	
Subvention Grenelle	3 000					3 000	
Sub appart Altho	5 000					5 000	
DRIHL Passage CPOM	8 952					8 952	
Subvention Ville 2022	7 000					7 000	
DRIHL renfort humain	25 000		25 000				
Appart Montrouge	25 889					25 889	
DRIHL Astreintes	28 000	18 635	25 944			20 691	
DRIHL Nouveaux bureaux siège	12 887	20 700	33 430			157	
Espaces enfants		6 951				6 951	
Pörtillon		6 275				6 275	
Université Automne FNSF		6 000				6 000	
TOTAL	147 282	58 561	88 598			117 245	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds propres 153-1

(art. 153-1 du règlement ANC 2019-04)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	152 449				152 449
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	290 150				290 150
- dont réserves des activités sociales et médico sociales	290 150				290 150
Report à nouveau	306 254	53 615			359 869
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales	31 417	44 806			76 223
Excédent ou déficit de l'exercice	53 615	-53 615	52 142		52 142
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales	40 228	-40 228			
Situation nette	802 468		52 142		854 610
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	36 674			1 067	35 608
Provisions règlementées	5 275				5 275
TOTAL	844 417		52 142	1 067	895 493

VARIATION FONDS DEDIES SUR INVESTISSEMENTS

FONDS DEDIES SUR INVESTISSEMENTS			utilisations		à la clôture de l'exercice		
	solde à l'ouverture de l'exercice	reports	montant global	dont remboursement	transferts	montant global	dont fonds correspondants à ds projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
FONDS REPORTES							
Insertion - Urgence / chaudière	1 339		665			674	
Dotation 2020 pour des travaux CHRS	6 000					6 000	6 000
financement / CHALET / Fédération Nationale	4 000		333			3 667	
Provision 2019 pour ravalement pavillon	40 000					40 000	40 000
Financement accordé /DRIHL pour logiciel gestion RH et paie	41 160					41 160	
Financement accordé /DRIHL pour Travx humanisation		70 000				70 000	
Complément ravalement Façade		40 000				40 000	
TOTAL	92 499	110 000	998	0	0	201 501	46 000

RESULTAT EFFECTIF

NATURE DU RESULTAT	Résultat comptale	Variation des congés payés	reprise de résultat N-2 / N-1	Résultat effectif
Résultats des activités contrôlées concours publics	38 672,45	-12 704,79	-15 199,67	10 767,99
DRHIL / CHRS	5 930,37	-12 704,79	-15 199,67	-21 974,09
- Insertion	154 634,12	-4 294,70	-15 199,67	-21 974,09
- Urgence	-148 703,75	-8 410,09		
- DRHIL / expérimentation 115 & domiciliation	32 742,08	0,00	0,00	32 742,08
- Domiciliation	26 566,26			32 742,08
- Expérimentation 115	6 175,82			
Résultats des activités contrôlées (subventions)	-14 835,16	0,00	-32 643,00	-47 478,16
- Le Relais	377,98			377,98
- FVV	-11 107,63		-32 643,00	-43 750,63
- GRENELLE	-1 197,15			-1 197,15
- Accueil de jour	812,00			812,00
- Baux glissants	0,00			0,00
- Référent	-825,82			-825,82
- 115	-2 894,54			-2 894,54
Résultat des activités en gestion libre	28 304,67	0,00	0,00	28 304,67
- Association	28 304,67			28 304,67
TOTAUX	52 141,96	-12 704,79	-47 842,67	-8 405,50